Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-213500572-20260609-2026_048-DE

MAIRIE DE LA CHAPELLE-BOUËXIC
Délibération n°2026-048
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC légalement convoqué (convocation du 14 Avril 2026) s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Mr MORAZIN Roger, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Etaient présents : MORAZIN Roger, RUAULT-DUBORD Marie-Claire, CHAUDAGNE Michel, LARCHER Ghislaine, CANEAU Evrard, TESSIER David, MAFILLE Lauriane, SALMON Patrice, NICOLON Lucie, JUPIN Mathie, CLAUSENER Sophie, FRANGEUL Marsida, GAILLARD Cyril, ROBIN Emeryc.
Etaient absents : SOULAINE Franck (a donné pouvoir à Roger MORAZIN), CELBERT Jean-François, HOUSSAIS Sylvie, RICORDEL Cécile, GUEHO Fabrice.

Secrétaire de séance : MAFILLE Lauriane

OBJET : Sénatoriales – Election des déléguées et suppléants (commune de plus de 1 000 habitants).

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : Monsieur CANEAU Evrard, Monsieur CHAUDAGNE Michel, Monsieur GAILLARD Cyril, Monsieur ROBIN Emeryc

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Liste de Mme MAFILLE Lauriane.

Monsieur le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le Maire indique que doivent être élus 5 délégué(s) et 3 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires et suppléants**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

Liste de Mme MAFILLE Lauriane a obtenu 15 voix.

Mr le Maire proclame les résultats définitifs, les 8 sièges sont attribués à la liste de Mme MAFILLE Lauriane.

Fait à LA CHAPELLE-BOUËXIC, le 09 Juin 2026
Le Maire,
Roger MORAZIN